



Les élus qui sont-ils ?

Connaître les élus pour développer la démocratie participative

Témoignage de Sylvie Dufils, école Jean Macé de villiers-le-bel



Rencontrer et comprendre le rôle des élus, se projeter en tant qu'élus soi-même et agir au parlement des enfants autant d'idées mises en œuvres pour montrer aux enfants la démocratie en action.



Qu'est-ce qui vous a poussé à mettre en place un projet d'école citoyen ?

Depuis plusieurs années on constate une méconnaissance du rôle des élus et un amalgame entre ce qui relève de l'état, de la ville, ou du privé. Le contexte particulier lié aux émeutes qui se sont déroulées à Villiers-le-Bel et à la préparation des élections municipales et législatives cette année-là m'a semblé propice à ce projet. Il était en effet important de travailler sur le rôle des élus afin de réintroduire du sens à la notion de démocratie et montrer aux élèves que chacun a un rôle à jouer dans la cité.



Comment avez-vous présenté le projet aux enfants ?

La visite du Maire à l'école lors d'une exposition présentée en Septembre a donné lieu à un débat sur ce qu'est une mairie. Les enfants ont ensuite mené une enquête à la mairie pour vérifier leurs hypothèses. Après la médiatisation à la télé des émeutes de novembre -décembre 2007, j'ai proposé aux enfants de participer au concours « si j'étais maire » et de présenter une candidature pour s'inscrire au Parlement des enfants.



Quels apprentissages sont liés à ce projet ?

Les apprentissages liés à ce projet sont multiples et relèvent autant des connaissances que des savoirs faire. Les élèves ont compris la nécessité de règles et de lois pour vivre en commun ;ils ont découvert les différentes institutions, compris aussi ce qu'est une élection. Ils ont également appris à se documenter (site de l'Assemblée nationale, mairie) ; rapporter par écrit et oralement le contenu d'un débat (conseil) ; lire, élaborer et rédiger des propositions de loi ; argumenter et débattre sur la pertinence de cette loi, de cette règle.



Considérez-vous que les objectifs ont été atteints ?

Le projet a abouti à la rédaction d'une proposition de loi qui a été soumise au Parlement des enfants. Ils ont également élaboré et rédigé un petit livret contenant le règlement intérieur de l'école. Le projet est également sorti de l'école grâce à la participation au concours organisé par « mon petit quotidien ». Les élèves se sont beaucoup investis et ont fait de nombreuses propositions pour l'amélioration de la vie de la ville.



Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

Nous avons cherché à associer d'autres classes de CM2 à ce projet, mais la communication avec les autres écoles de la ville a été très difficile et les sollicitations sont souvent restées sans réponse. Pourtant je pense que c'est un élément essentiel pour aller au bout de cette démarche.